

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

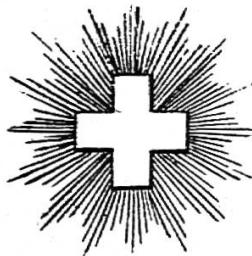
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 16.



LAUSANNE

21 avril 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le nouveau plan d'études pour les écoles primaires du Canton de Vaud. — Répartition hebdomadaire des leçons. — Enseignement primaire et secondaire. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Les premières leçons de lecture. — Composition. — Dictées. — Récitation. — De l'enseignement de la musique dans les écoles enfantines. — Gymnastique.*

LE NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES pour les écoles enfantines et les écoles primaires du canton de Vaud.

Le programme des écoles primaires vaudoises n'avait pas été revisé depuis 1868. C'est dire que la plupart de ses dispositions étaient tombées en désuétude. Le nouveau plan d'études, qui porte la date du 1^{er} décembre 1899, a été envoyé à tout le personnel enseignant des écoles enfantines et primaires et entrera en vigueur avec la nouvelle année scolaire 1900-1901, soit dès le mois d'avril 1900.

Ce document consacre un certain nombre de principes sur lesquels il est peut-être utile de s'arrêter un instant et qui sont de nature à intéresser, nous semble-t-il, les lecteurs de l'*Éducateur*. Ils s'appliquent aussi bien à l'école enfantine qu'à l'école primaire.

Tenant compte des mobiles à mettre en jeu dans l'enseignement, curiosité, intérêt, le plan d'études a établi une classification naturelle entre les diverses disciplines du programme. La curiosité ou l'intérêt est bien, en effet, le mobile qu'il entend susciter le plus possible. Il n'oublie pas qu'entre ces mobiles et la matière enseignante, il y a des rapports dont il faut tenir compte. Vouloir enseigner ce qu'on veut et à l'heure que l'on veut est impossible. On aura beau faire, insister, user de contrainte : il y a certaines connaissances qui, mal présentées ou présentées prématûrement, ne sont pas assimilables par le cerveau de l'enfant. La première question à se poser est donc de savoir quel enseignement va s'accorder avec ce mobile de la curiosité, autrement dit quels sujets seront de nature à faire passer l'enfant, suivant la thèse de l'enseignement éducatif, de l'idée au sentiment et du sentiment à l'action.

Le plan d'études assigne ce rôle primordial au milieu dans lequel l'enfant vit, milieu naturel (la nature) et milieu social (l'homme). Il entend tout d'abord orienter l'enfant dans le monde qui l'entoure, lui révéler ce qu'il y a d'intéressant, de vivant, de mouvementé autour de lui, dans l'école, la maison paternelle et le lieu natal, sur la terre, dans les eaux, dans le ciel, dans les plantes, les animaux ou les pierres : prairie, champ, vigne, promenade publique, montagne, constructions diverses, etc. L'étude du lieu natal et celle des objets les plus caractéristiques qui s'y trouvent, la géographie locale et les leçons de choses, occuperont ainsi la première place dans le programme.

Quant au milieu social, la maison paternelle, la famille, les occupations domestiques, l'industrie, les relations des habitants entre eux (et avec leurs voisins), les actions des hommes révélées par l'histoire biblique ou profane, les aventures, les inventions humaines le lui feront connaître.

Placé en face des choses, il est une question naturelle que l'enfant se pose : Comment est cet objet ou quelle forme a-t-il et combien y en a-t-il ? Les branches suivantes, groupe naturel et compact, le calcul, la géométrie ou plus simplement les notions géométriques, le dessin, ce premier langage de l'enfant, avec ses applications aux occupations frébéliennes, au travail manuel sans atelier d'abord et aux travaux sur bois, sur carton, sur terre ou sur fer, répondront à ces questions de l'enfant.

C'est ainsi que tout le domaine des *choses* passe avant le domaine des *mots*, autrement dit que les idées précèdent les signes conventionnels qui servent à les désigner, que le langage écrit composé designes abstraits, écriture, chiffres, notation musicale ou algébrique, subtle langage parlé. Le langage est postérieur à la pensée et ce n'est pas le mot qui fait l'idée, mais bien l'inverse. Il s'en suit que pour que l'enfant ait beaucoup d'idées, il suffit de lui présenter beaucoup de choses. C'est à remplir cet office que tend l'étude des disciplines ci-dessus désignées. Nous commençons donc par l'instruction dite *réelle*, par les choses, par les réalités sensibles et nous reculons autant que faire se peut l'instruction *formelle*, telles la lecture et l'écriture, qui supposent une dépense d'activité intellectuelle considérable et imposent à l'enfant une fatigue et une peine beaucoup plus grandes qu'on ne se l'imagine communément.

Lire, écrire et calculer ne peut plus apparaître ainsi comme le but final de l'enseignement primaire. La langue maternelle et le calcul qui, au point de vue utilitaire, avaient leur place au haut de l'échelle, passent au second rang. L'instruction de fond prend place ainsi avant celle qui n'apprend rien sur le milieu naturel ou social.

« Pour qu'il y ait travail personnel de la part de l'élève, il faut qu'il y soit poussé par un intérêt quelconque », disent les *Instructions générales* aujourd'hui encore entre les mains de tout le corps enseignant. « Sans intérêt, pas d'activité libre, pas d'éducation propre, pas de développement de la volonté. »

« Il faut donc que les choses que l'on présente à l'enfant éveillent en lui un intérêt capable de le pousser au travail de son propre gré, sans contrainte. Or, tous ceux qui ont pour charge d'instruire et de gouverner la jeunesse savent très bien que ce ne sont ni les lettres, ni les chiffres auxquels l'enfant s'intéresse tout d'abord, que c'est bien plutôt ce qu'il voit autour de lui : les animaux et les choses qui l'entourent, les personnes avec lesquelles il est en relation. »

C'est ainsi que le programme laisse aux sciences d'observation, à celles qui ont pour objet Dieu, la nature et l'homme le soin de fournir les matières premières. Le cours de langue ne vient qu'après. Il a pour but d'utiliser les notions acquises par l'étude des choses. Il apprend à l'enfant à se rendre compte de ce qu'il voit, à fixer ses idées par des signes pour les communiquer à d'autres ou les retrouver plus tard. L'enfant apprend à parler, à lire et à écrire.

Le chant et la gymnastique qui, plus qu'on ne se l'imagine, peuvent être mis en rapport avec le reste de l'enseignement, complètent le programme de l'école primaire. *(A suivre.)*

RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES LEÇONS

« Quand je projette de faire une excursion, écrivait il y a quelques mois un inspecteur d'école du nord de la France, je n'aimerais pas à quitter mon logis pour errer à l'aventure, sans savoir où je vais, ni à m'arrêter nulle part afin d'y passer la nuit, sans savoir où je suis. Il me semble que l'instituteur qui s'en va sans préparation de longue haleine, sans un programme et sans un horaire bien déterminés, ressemble au voyageur qui partait, le gousset vide, sans savoir où il va. »

Pour aujourd'hui, c'est du dernier des trois guides indiqués ci-dessus dont nous voulons nous occuper. Un tableau hebdomadaire des leçons bien établi représente, pour la solidité des résultats à attendre de l'enseignement, pour la discipline, un élément sur l'importance duquel il est inutile d'insister. Or, chacun sait que l'élaboration n'en est pas toujours facile. Les hygiénistes scolaires nous disent entre autres que l'ordre dans lequel les leçons sont données est une question à envisager sérieusement. Toutefois, comme ils ne sont pas encore parfaitement d'accord, nous écouterons aussi ce que nous a appris l'expérience. Non pas, cela va sans dire, notre expérience personnelle seulement, mais en même temps celle de magistrats ayant eu à s'occuper des écoles de notre pays, celle de nombreux instituteurs chez lesquels le sujet qui nous occupe a été le point de départ de recherches psychologiques faites dans le meilleur esprit. Pour les instituteurs nouvellement entrés dans la carrière, les indications qui vont suivre pourront donc présenter quelque intérêt, d'autant plus qu'il sera tenu compte des organisations scolaires les plus fréquentes dans notre canton.

Et tout d'abord, d'après quels principes doit être établi un tableau de leçons d'école primaire pour répondre à son but? Nous croyons pouvoir les résumer ainsi :

- a) Dans les classes du degré inférieur et dans celles qui comprennent des élèves de tous les âges, les leçons auront une durée de demi-heure seulement;
- b) Pour les élèves du degré inférieur surtout, l'ordre des leçons variera le moins possible d'un jour à l'autre;
- c) L'effort intellectuel journalier demandé à l'élève sera, autant que faire se pourra, d'égale intensité;

d) On se préoccupera du degré relatif de fatigue intellectuelle provoqué par les diverses leçons, en tenant compte que le moment le plus favorable à l'acquisition de nouvelles connaissances est compris dans les deux premières heures de l'école du matin.

Les leçons de demi-heure avec les élèves des deux premières années ont aujourd'hui cause gagnée. Il faut encore aller plus loin en admettant que pour toute classe où se trouvent des élèves de cette catégorie, cette règle sera observée aussi. Dans les classes à trois degrés, par exemple, les jeunes élèves risquent trop d'être délaissés ou abandonnés à des moniteurs, en répartissant le travail par leçons d'une heure entière. Or, il est de toute nécessité que l'instituteur s'occupe successivement, et assez souvent dans la même journée, de chacune des subdivisions de sa classe. On objectera que, pour certaines branches, une demi-heure de leçon c'est trop peu. Non, disons-nous résolument. On fera moins de travail ; il sera d'autant meilleur et exécuté avec beaucoup plus d'entrain. Les mêmes leçons revenant plus fréquemment, on arrivera à mieux souder entre elles les diverses parties de l'enseignement. En outre, dans les classes dont nous parlons, le nombre relativement faible d'élèves de chaque degré est une raison de plus en faveur de ce que nous recommandons. Qu'il faille de temps à autre se servir d'un moniteur peut cependant se justifier dans une certaine mesure. Pour les leçons de lecture, d'orthographe, ce serait peine perdue de condamner le maître qui aurait recours à l'un de ses élèves comme aide. Mais nous voudrions que le moniteur, choisi à tour de rôle parmi les meilleurs écoliers, fût appelé à diriger le travail imposé au degré dont il fait partie. Ceci revient à déclarer que l'on s'interdira de lui confier l'instruction à donner aux cadets de la classe. Il est certainement inutile de dire pourquoi.

L'ordre des leçons, à quelque point de vue qu'on se place, doit varier le moins possible. Avec les jeunes élèves, l'uniformité est certainement bien préférable. De cette façon, chaque écolier sait par lui-même au bout de peu de jours à quoi il en est. C'est aussi un excellent moyen de l'habituer à une suite régulière dans le travail, à une bonne ordonnance de son activité.

Quant au troisième point, il est presque superflu d'insister. Il suffit, croyons-nous, d'établir une sage et lente gradation de l'enseignement, de baser toujours les connaissances nouvelles sur celles qui sont acquises, de soutenir l'attention par les moyens concrets dont on peut tirer parti dans la grande majorité des cas, pour que les heures de récréations, le repos de la nuit, suffisent à faire disparaître toute fatigue intellectuelle. Le travail à domicile, et nous en voulons, quoi qu'en disent MM. les médecins scolaires, ne conduira jamais au surmenage s'il n'est que l'étude individuelle de ce qui a été expliqué dans les leçons du jour. Sans cette assimilation intime, renforçant l'empreinte produite en classe, les notions acquises ne seront que superficielles. Ce que nous en disons n'excuse cependant pas les erreurs qui se commettent encore à propos des devoirs à domicile.

Ceci dit, nous en arrivons aux tableaux de leçons types correspondant aux divers ordres de classes que l'on trouve en général dans notre canton. Pour tenir compte, d'une façon complète, des branches figurant dans le nouveau plan d'études, nous avons fait une place aux leçons d'allemand. Partout où il n'est pas enseigné on pourra donner à la langue maternelle le temps qui lui a été réservé. On remarquera de plus que pour le degré inférieur, afin de mettre en pratique la prescription réglementaire actuelle concernant la récréation, nous avons dû laisser subsister une exception pour la leçon d'arithmétique. En réalité, la première partie de l'école du matin comporte trois leçons dont la durée ne dépassera guère une demi-heure. Si le règlement scolaire vient à être revisé, nous espérons que l'on admettra, pour les classes du degré inférieur tout au moins, un régime quelque peu différent au point de vue des suspensions de travail.

I. Tableau de leçons pour une classe d'élèves du degré inférieur.

RÉCAPITULATION					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 à 8 $\frac{1}{2}$	Lecture	Lecture	Lecture	Lecture	Récitation
8 $\frac{1}{2}$ à 9	Eloc. et réd.	Eloc. et réd.	Eloc. et réd.	Eloc. et réd.	Leg. de choses
9 à 9 $\frac{3}{4}$	Arithmétique	Arithmétique	Arithmétique	Arithmétique	Arithmétique
9 $\frac{3}{4}$ à 10	RÉCRÉAT.	RÉCRÉAT.	RÉCRÉAT.	RÉCRÉAT.	RÉCRÉAT.
10 à 10 $\frac{1}{2}$	Leg. de choses				
10 $\frac{1}{2}$ à 11	Chant	Chant	Chant	Chant	Chant
2 à 2 $\frac{1}{2}$	Histoire bibl.	Histoire bibl.	Récitation	Histoire bibl.	Histoire bibl.
2 $\frac{1}{2}$ à 3	Voc. et orth.				
3 à 3 $\frac{1}{2}$	Dessin	Ecriture	Dessin	Ecriture	Dessin
3 $\frac{1}{2}$ à 4	Gymnastique	Gymnastique	Ecriture	Gymnastique	Gymnastique
Pour les filles :					
Travaux à l'aiguille les mercredi et vendredi après-midi.					
4 h.					
Total <u>28</u>					
Heures.					
2					
3					
6					
2					
2 $\frac{1}{2}$					
1					
8 $\frac{1}{2}$					
2 $\frac{1}{2}$					
2 $\frac{1}{2}$					
2 $\frac{1}{2}$					
2					
<i>(A suivre).</i>					

Il demeure bien entendu que chaque école débute et se termine par une prière ou par un chant. Cette manière de faire de nos bons vieux régents est encore celle qui marque le mieux l'entrée et la sortie de la classe, surtout si elle correspond à une ponctualité dont l'enfant ne tarde pas à reconnaître les excellents effets.

L. HENCHOZ.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DEVANT LA LIGUE POUR L'ACTION MORALE¹

Après une assez longue discussion, qui n'a conduit à aucune conclusion ferme, l'assemblée vivement intéressée, a voté, à l'unanimité, le renvoi de la discussion à une troisième séance, afin d'entendre M. Emery ; cette séance a eu lieu le soir du 22. M. Emery a dit beaucoup d'excellentes choses ; impossible de les résumer, il faudrait tout citer ; je n'en veux retenir que les trois plus saillantes : il a chaleureusement préconisé la division des classes primaires en deux sections, celle des meilleurs élèves et celle des moins bons, en se fondant sur les mêmes arguments que moi, puis il a demandé une réforme des bourses ou subsides d'études : on les distribue un peu au hasard, à qui les demande, et à trop de monde ; elles ne devraient être accordées qu'à ceux qui les méritent réellement, qui ont fait preuve de capacité, de zèle et de persévérance, sans cela on risque de maintenir officiellement aux études des incapables, qui n'arrivent à rien, deviennent des fruits secs, des déclassés, des mécontents. Enfin, M. Emery n'est pas, pour la même raison, favorable à la gratuité des études secondaires pour tous ; mais, afin que les élèves bien doués ne soient pas arrêtés par des considérations financières, il propose d'accorder la gratuité, d'étape en étape, à titre de droit à tous les élèves, *riches ou pauvres*, qui auront chaque année obtenu une moyenne élevée (8 sur 10 par exemple). Il n'y aurait de cette façon, ni gêne, ni abus. M. Emery n'aborde pas la question de l'organisation des études secondaires.

Toutes ces mesures sont d'excellents palliatifs, mais le seul remède radical est le *raccordement primaire-secondaire complet*. On n'avait pas à s'occuper de la « question du latin » dans son ensemble, à analyser si l'étude du latin est réellement le seul — ou seulement le meilleur — moyen de développer l'esprit, ni à examiner si les élèves classiques arrivent réellement à connaître la culture gréco-latine et à la goûter ; mais on était forcé de s'occuper de *l'âge où il convient de commencer l'étude du latin*, car aucun raccordement n'est possible tant que cette étude commence deux ou trois ans plus tôt que ne peut raisonnablement avoir lieu le passage de l'école primaire à l'école secondaire. Si donc on veut sérieusement que ce passage puisse s'effectuer entre douze et quatorze ans, le début de l'étude du latin doit être fixé à l'âge minimum de douze ans, avec faculté de ne commencer qu'à treize ou quatorze ans. On craint ce retard parce qu'on s'imagine que la connaissance du latin en souffrirait, serait diminuée à la fin du Gymnase ; c'est là un vieux préjugé, qui a pour source la confusion invétérée de deux choses absolument différentes : le fait d'apprendre une langue *pratiquement* et celui de l'apprendre *théoriquement* ; c'est par la pratique que les enfants apprennent une langue d'autant plus facilement, vite et mieux, qu'ils sont plus jeunes, tandis que, par la théorie, ils l'apprennent d'autant plus aisément qu'ils sont moins jeunes ; l'erreur consiste à attribuer à l'esprit enfantin la manière de procéder de l'esprit adulte et à appliquer à l'enseignement abstrait ce qui est vrai de l'enseignement concret ; elle vicie les méthodes dans un grand nombre de sujets d'étude et sévit surtout dans l'enseignement des langues, notamment des langues mortes ; le travers de mesurer autrui à son aune n'est nulle part plus funeste ; c'est grâce

¹ Erratum. — Lire à la page 229, dernière ligne, *écoles primaires supérieures* au lieu de *écoles primaires*.

à lui qu'on a toujours voulu commencer trop tôt l'enseignement des langues mortes, et qu'on a, après coup, inventé des raisons dans le genre de celle-ci : *le latin a besoin d'une longue digestion*, etc..... Oui, quand on le commence trop tôt, à un âge où il est aliment indigeste ! Dommage que le cerveau ne puisse pas rejeter, comme l'estomac, les aliments qu'on lui offre prématurément ; la question serait vite réglée ; mais ceux qui savent l'observer voient qu'il les rejette à sa manière : il s'abandonne à la distraction, à la paresse et à l'ennui, il perd l'appétit, languit et se dégoûte de ce dont on veut le gaver par force ; on croit l'avoir nourri, mais bientôt on s'aperçoit qu'il n'a rien assimilé ; il faut recommencer, et voilà ce qu'on appelle une « lente imprégnation... éducative », encore, je crois ; et on voudrait commencer deux ou trois ans plus tôt, alors que c'est *deux ou trois ans plus tard* qu'il faudrait commencer, parce que des esprits plus mûrs abordent le latin avec plus d'intérêt et l'apprennent en moins de temps et avec plus de profit !

C'est, de fait, ce qui arrive là où la routine n'empêche pas d'organiser l'enseignement public d'une façon rationnelle ; le hasard a voulu que deux hommes des plus compétents, deux « universitaires », MM. Ch. Bigot et L. Robert, visitassent le Collège de New-York ; c'est un immense établissement, qui existe depuis plus d'un demi-siècle et qui reçoit chaque année plus de cinq cents élèves, à quatorze ans, au sortir de l'école primaire ; or, MM. Bigot et Robert ont été émerveillés de ce qu'ils y ont constaté ; ils déclarent qu'en France la plupart des bacheliers sont moins forts en latin et en grec que les élèves de la section classique du Collège de New-York, qui commencent le latin à quatorze ans et le grec à quinze ans, et n'ont, en outre, que quatre heures par semaine de latin et trois heures de grec ! (Voir pour les détails mon article sur l'*Enseignement primaire et secondaire, Revue internationale de l'enseignement*, numéro du 15 octobre 1889.) C'est ainsi que le cerveau assimile les choses dont on ne le gave pas intempestivement et à doses démesurément exagérées ; mais ce ne sont là que des faits, — et que sont les faits aux yeux des doctrinaires du latin à outrance ?

En tout cela, j'ai été entièrement approuvé par M. Forel et surtout par M. Renard, qui a mis sur la balance le poids de son expérience personnelle, acquise à l'Ecole Monge, un des grands établissements de Paris, où il a pendant sept ans enseigné le latin et le grec. M. Vittoz a rappelé, qu'en Allemagne, il y a déjà une vingtaine d'écoles classiques où l'on enseigne le français jusqu'à douze ans et le latin seulement après. Il n'y a eu aucune opposition. On a voté la résolution suivante :

« L'assemblée désire, en principe, l'organisation d'un raccord complet de l'enseignement primaire avec le secondaire, et, comme moyen d'acheminement, la création d'écoles primaires supérieures gratuites dans tout le canton. »

Ce vote me paraît légèrement contradictoire :

Le raccord est, sans doute, une chose excellente et constituerait un grand progrès ; mais, encore une fois, je ne vois pas en quoi des écoles primaires supérieures pourraient y contribuer, puisque c'est entre douze et quatorze ans que les élèves primaires, vraiment capables et désireux d'aller plus loin, passeraient aux écoles secondaires, littéraires et scientifiques.

A. HERZEN.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Notre collègue, M. le professeur O. Hunziker, publie dans l'*Argovia* une étude sur feu le conseiller fédéral Welti retracant, en particulier, l'activité de ce magistrat comme chef du département de l'instruction publique du canton d'Argovie.

Dictionnaire géographique de la Suisse. — La première livraison de ce Dictionnaire (voir *Educateur* 1899, n° 33), qui en comptera environ une centaine, vient de sortir de presse. Ce premier fascicule renferme deux très impor-

tants articles : Aar (glacier de l') l'Aar, rivière. Nous reviendrons plus en détail sur cette œuvre très intéressante dont la direction a été confiée à MM. Knapp, professeur, et Borel, cartographe, à Neuchâtel.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Travaux manuels. — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise à Neuchâtel, du 9 juillet au 4 août 1900, le XV^e cours normal suisse de travaux manuels, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.

Les instituteurs qui désirent suivre ce cours devront adresser leur demande avant le 15 mai, à la direction de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, ainsi qu'au Département de l'instruction publique de leur canton.

VAUD. — **Ecole normale.** Le nombre total des nouvelles inscriptions pour l'admission dans les deux classes inférieures s'est élevé à 106 (40 garçons, 66 jeunes filles). A la suite des examens, 32 garçons et 32 jeunes filles ont été admis en IV^e et en III^e classes.

JURA BERNOIS. — **Paul Crevoisier.** Le 18 mars est décédé à Lajoux M. Paul Crevoisier, instituteur de la classe supérieure. Crevoisier était originaire de Lajoux, où il est né le 26 février 1846. Après avoir achevé les cours de l'école normale de Porrentruy, il fut breveté le 5 septembre 1866. Il fut nommé, peu après, instituteur aux Bois, où il ne resta pas longtemps. Il revint bientôt dans sa commune natale, où il a passé presque toute sa carrière. A côté de l'école, Crevoisier a contribué, pour une grande part, au relèvement du chant et de la musique à Lajoux. Doué d'un talent musical très réel, il a prodigué généralement tous ses moments de loisir aux sociétés artistiques de cette grande commune. Il s'est occupé beaucoup aussi des affaires communales, auxquelles il a consacré un temps précieux et des facultés remarquables. Mais les excès de travail des bonnes années, les soucis de la vie quotidienne avaient courbé l'arbre robuste, qui s'est ployé peu à peu sous le faix pour toucher le sol froid et nu du haut plateau jurassien. Paul Crevoisier, lui aussi, était animé du feu sacré. Combien de fois ne m'a-t-il pas raconté comment, dans sa jeunesse, il se rendait à pied par le Petit-Val, jusqu'à Moutier, pour assister aux réunions de ses collègues ? C'était un instituteur plein de bonté et de mansuétude. Jusqu'à ces dernières années, il était seul, avec son épouse, pour diriger les deux classes de Lajoux qui comprenaient plus de cent vingt élèves. Comme traitement, il n'avait que le minimum légal. Depuis 1893, on a créé à Lajoux une troisième classe ; la loi scolaire de 1894 et une décision communale de 1895 ont sensiblement amélioré la situation matérielle des instituteurs, mais Crevoisier n'en a pu profiter que dans une mesure assez restreinte.

L'inhumation du défunt a eu lieu le 21 mars au milieu d'un grand concours de population. Les autorités scolaires et municipales, les sociétés locales avaient tenu à donner à cette cérémonie funèbre un caractère familial, qui est le meilleur signe de l'harmonie qui règne entre les citoyens de la localité. Sur la tombe, M. Antoine Maillard, instituteur de la classe moyenne, a rendu hommage aux qualités du collègue ; M. Jos. Gognat, ancien président de la Commission scolaire, a parlé de l'instituteur aimé ; M. le maire Brahier a dit un dernier adieu au secrétaire communal. Le président de la fanfare municipale a exprimé les regrets de cette société, qui a perdu un directeur dévoué. Toutes ces marques d'intérêt données à la cause de l'éducation sont un précieux encouragement à ceux qui s'occupent de la belle mission d'instruire la jeunesse. H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

Les premières leçons de lecture.

c) ETUDE DES CONSONNES

L'analyse d'un mot en syllabes conduit facilement à la découverte des sons-voyelles. La détermination des consonnes n'est pas tout à fait si aisée ; elle demande une grande attention et un peu de dextérité pour être menée à bien. On peut fort bien, nous le savons, se dispenser de faire trouver à l'élève le nom de la lettre qu'on veut lui apprendre : il suffirait de la nommer en la présentant isolée de toute autre. Mais, outre que la mémoire n'a ainsi aucun appui solide, ce procédé rend l'enfant passif, et ne lui permet pas de poursuivre seul ce travail analytique auquel a recours tout être intelligent à la recherche d'une solution. L'enfant qui veut apprendre à lire suit la même marche que le savant qui désire découvrir une loi scientifique ou un phénomène général ou particulier : l'un et l'autre sont mis en présence de faits établis, mais complexes, qu'il s'agit de décomposer pour les mieux connaître, de comparer, pour les déterminer exactement, et de combiner d'autres façons pour en vérifier la nature et la généralité. Il ne faut donc épargner à notre jeune élève aucune des opérations intellectuelles que l'esprit accomplit naturellement pour arriver à la connaissance ; frayons la voie, soutenons le courage qui faiblit, corrigéons, mais ne précipitons rien : la vérité doit être conquise par des efforts volontaires et suivis.

Ces réflexions à propos de lecture élémentaire se justifieront d'elles-mêmes par la suite de ces esquisses de leçons.

Avant de faire l'étude successive des consonnes, il faut habituer l'enfant à l'analyse rapide d'un mot en ses éléments phonétiques. Ce travail est d'abord purement oral.

Le maître choisit quelques mots d'une leçon ou d'un entretien, et fait indiquer les sons qui le composent. Exemples :

Or (o—re), feu (fe—eu), il (i—le), une fille (u—ne fe—i—ll—e), petit (pe—e—te—i), etc.

Les articulations sont dites très légèrement, telles qu'elles sonnent dans le mot. Après quelques exercices de ce genre, on peut sans crainte commencer l'étude des lettres consonnes.

On choisit une série de *mots normaux* dans lesquels la consonne à étudier s'entend très nettement. Celle-ci est plus distincte à la fin des mots qu'au commencement ou dans l'intérieur ; il est plus facile de détacher *r* dans *or* que dans *roue*, *l* dans *il* que dans *lit* ; toutefois il ne faudrait pas s'obstiner à chercher des mots normaux à consonnance finale, car, grâce à l'analyse orale, l'écolier devient apte à distinguer au premier coup d'œil la valeur d'une consonne initiale ou médiale. Supposons qu'il s'agisse de faire l'étude de *la lettre m*.

Mot normal : *mère*. Les élèves connaissent entre autres les voyelles *è* et *e*, ainsi que la consonne *r*.

On procéderait comme suit :

1^o *Pour donner l'idée du mot* : Qui envoya Blanchette chez sa grand'mère ? La mère de Blanchette aimait-elle beaucoup sa fille ? Quelle recommandation lui fit-elle ? Comment se nomme celle qui vous aime le plus ? Nous voulons apprendre à lire et à écrire son nom.

2^o *Analyse orale*. — Prononcez ensemble le mot *mère*. Combien a-t-il de syllabes ? Dites la première, la deuxième. Répétez, mais très lentement les sons de la première syllabe. Avant de la prononcer, comment est la bouche, ouverte ou fermée ? Demeure-t-elle longtemps fermée ? (Expérimentation). Quel son produit-elle en s'ouvrant ? (*è*). Et auparavant ? (*me...e*). Dites les sons de la deuxième syllabe (*r...e*).

3^e *Lecture du mot.* — J'écris au tableau le mot *mère*. Regardez bien. Quelles lettres connaissez-vous déjà? Montrez la lettre nouvelle. Où est-elle placée, au commencement ou dans le corps du mot? Lisez le mot entier — la dernière syllabe — tout ce que vous voyez (le maître cache la première lettre). Lisez cette première lettre — encore une fois le mot entier.

L'enfant a donc lu successivement : *mère, re, ère, m, mère*.

4^e *Etude de la lettre.* — Montrez, dans le mot *mère*, la lettre *m*. Je l'écris à part, en gros caractère. Suivez mes mouvements et comptez-les (7). Combien ai-je décrit de jambages? Combien de déliés? Ecrivez cette lettre sur votre ardoise.

Correction : nouvel essai plus satisfaisant. Ecriture de la lettre en comptant les mouvements, d'abord individuellement, puis ensemble. Ecriture du mot *mère*, dans une ligne. Ce mot normal est conservé au tableau noir, en marge, pendant plusieurs jours.

5^e *Combinaison de la nouvelle lettre avec les anciennes.* — Nommez d'autres mots contenant le son *m*. Chaque élève en donne si possible un; le maître choisit parmi ceux-là quelques-uns ne renfermant pas de lettres et de sons encore inconnus, et les écrit au tableau noir. Par exemple : *mal, mer, mur, mûre, mûri, âme, ami, amie, mari, marie, lime, lame, rame, mare, malle, mule*.

Malgré le lien purement matériel de ces mots, l'enfant aime à les lire, parce que c'est lui qui les a choisis spontanément.

On étudiera de la même manière les autres consonnes. Les mots du tableau noir sont régulièrement copiés par les élèves dans leurs cahiers. Il est préférable qu'ils écrivent une collection de mots un peu variés qu'une page entière du même mot ou de la même lettre. L'essentiel est qu'ils écrivent correctement et seulement ce qu'ils savent lire.

Un intéressant exercice d'application écrit consiste à faire traduire de la manière suivante une phrase ou un vers appris par cœur.

J'aimerai bien ma bonne mère.

me . . . ma . . . mère.

A mesure que son trésor s'enrichit, l'enfant pourra écrire plus de syllabes et plus de mots; les vides se comblient peu à peu et le moment vient où tous les points disparaissent.

Voici, à titre de curiosité, comment le couplet ci-dessous sera successivement transcrit :

Tu me demandes si Dieu t'aime,
Mon cher enfant? Demande-moi

Si moi je t'aime, toi.

I. Après la connaissance des voyelles et de la consonne *m* :

me . man me,
Mon . . . ? . man . -moi
moi . . . me, . ?

II. En y ajoutant la consonne *t* :

Tu me . man . . . t'aime,
Mon . . . ? . man . -moi
moi . . . t'aime, toi?

Les voyelles équivalentes (ai = è) peuvent donner lieu à quelques difficultés; pour éviter une orthographe fantaisiste, il est bon de prévenir les fautes en écrivant au tableau les mots difficiles. Les lettres grammaticales seront également écrites d'avance; c'est pourquoi il ne faut pas abuser de ce moyen de figuration partielle d'un texte.

Les syllabes ainsi détachées seront ensuite relues indépendamment des mots dont elles font partie; elles peuvent être groupées méthodiquement :

Tu, toi, t'aime.

(A suivre.)

Me, man, mon, moi.

U. BRIOD.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Une heureuse famille.

PLAN. — Les parents d'Alice et de Lucie sont pauvres. — Ces deux fillettes cherchent à se rendre utiles. — Tous sont heureux.

Développement.

Les parents d'Alice et de Lucie sont pauvres ; aussi ces deux fillettes ont-elles appris de très bonne heure à aider leur mère, qui travaille sans relâche, depuis le matin jusqu'au soir, pour leur procurer une bonne nourriture et de chauds vêtements.

A mesure que maman achève de repasser une chemise, un col, un mouchoir, Alice les prend et les dépose soigneusement dans la corbeille, qui se remplit ainsi petit à petit.

Pendant ce temps, Lucie, la cadette, voyant que sa mère et sa sœur sont occupées, s'efforce de distraire Bébé en lui montrant des images, des joujoux, et en lui chantant de petits airs qui le font rire aux éclats et l'empêchent d'interrompre le travail de maman.

On n'entend ni cris, ni querelles, ni vilains mots dans cette pauvre chaumière. Savez-vous pourquoi ? Parce que ces enfants aiment leurs parents et qu'ils sont sages et laborieux. Aussi tout respire le bonheur sur le visage de chacun des membres de cette heureuse famille.

F. MEYER.

DICTÉES

Le fermier négligent.

Le poulailler de maître Jacques n'avait pour toute fermeture qu'un vieux loquet branlant. « Cette porte ferme mal, se dit le fermier ; si la fouine venait à passer par ici, c'en serait fait de mes poules : dès demain, j'y ferai mettre une serrure. » Là-dessus, il se couche et s'endort sans souci. Mais le même soir, un renard pénètre dans le poulailler et emporte les meilleures volailles.

Il est trop tard de fermer le poulailler quand le renard a pris les poules.

JACQUES VIR.

Schwytz : Einsiedeln.

Le village, d'une couleur toute spéciale, se pelotonne au pied de l'église. Magasins, hôtels, auberges pullulent, et cependant Einsiedeln garde un charme de solitude, et une sérénité douce tombe des cimes vertes qui l'enserrent. La moitié des habitations qui composent le bourg sont construites en bois, dans un style très simple. Einsiedeln compte tout près de huit mille habitants ; une grande partie s'occupent de la fabrication d'ornements d'église, d'objets de piété.

De la gare, la route se dirige presque en droite ligne vers l'église et le couvent. En quelques minutes on atteint une vaste place, au centre de laquelle la Fontaine de Marie verse une eau fraîche par ses quatorze goulots. Autour de cette place, de nombreux étalages. Et, au sommet d'un large escalier, l'église, flanquée de deux tours, et contenant trois nefs et dix autels dans les allées latérales. Avec ses peintures, ses ors, ses marbres, et le nombre incalculable des ex-voto, elle paraît surchargée : on voudrait plus de sobriété dans la splendeur. Mais l'effet n'en reste pas moins grandiose, et il n'y manque pas de choses intéressantes.

(*Communiqué par H. Jaton.*)

A. RIBAUX.

RÉCITATION

La première feuille.

C'est le printemps qui vient d'éclore :
La ruche va s'emplir encore ;
Les blés couvriront les sillons ;
Au souffle d'une douce haleine,
Toutes les roses de la plaine
Balanceront des papillons ;
Frais gazons, brises parfumées,
Bruit d'abeilles dans les ramées,
Oiseaux que l'hiver exila,
Fruits à l'arbre, fleurs dans la mousse,
La première feuille qui pousse
Amène à la fois tout cela.

H. VIOLEAU.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES ENFANTINES

Depuis plusieurs années que nous enseignons les éléments de la musique à l'école primaire, nous avons vu les difficultés auxquelles se heurte le maître dans cet enseignement.

Nous avons déploré maintes fois l'absence d'une méthode et d'un programme rationnels, n'offrant surtout point les monstrueuses solutions de continuité que l'on peut remarquer d'une classe à une autre.

C'est pourquoi nous nous permettons d'adresser quelques réflexions aux collègues que la question de l'enseignement de la musique pourrait intéresser, heureux que nous serions d'apprendre si nos idées sont partagées ou susceptibles d'être rectifiées.

Nous avons la conviction que, pour être fructueux, l'enseignement de la musique ne saurait commencer trop tôt. Plus un enfant est jeune, plus il est impressionnable à l'intonation et au rythme, plus son oreille est susceptible d'une culture fine et délicate.

Et c'est bien effet la tâche la plus délicate que celle où le maître, — presque toujours la maîtresse — est chargé du début de cet enseignement, tant il est vrai que c'est de l'impression produite par l'enseignement de la première année que doit dépendre le plus ou moins de goût que l'élève contractera pour la musique.

Ce qui neuf fois sur dix rebute l'enfant et retarde ses progrès, c'est que la musique apparaît tout d'abord à ses yeux sous la forme indigeste d'un fatras pédagogique.

Nous ne pas pensons que l'on doive commencer cette étude par la théorie, pas plus que nous ne pouvons penser que personne se soit avisé d'apprendre à parler à un enfant en lui enseignant tout d'abord les règles de la grammaire. La mère commence à prononcer quelques mots faciles et les répète jusqu'à ce que l'enfant parvienne à les balbutier, puis elle lui en donne d'autres.

Dans l'enseignement de la musique, la marche à suivre est la même : la maîtresse chante, l'élève répète ; les intonations se gravent dans sa mémoire, sans qu'il sache qu'il produit des intervalles, pas plus que l'enfant qui vient de dire un mot ne se doute qu'il a prononcé un substantif ou un verbe.

Il faut donc que l'enfant ait senti la musique à l'instant où l'on commencera à la lui enseigner didactiquement. Il faut qu'il l'ait *respirée* avant de travailler à l'apprendre.

En un mot, ce sont tout d'abord les facultés d'instinct qu'on développera dans les écoles enfantines, et lorsque l'élève connaîtra le charme de la musique, le jour où on lui demandera un effort, il saura à quoi tend cet effort et il le fera de bon cœur.

Ce début des études musicales est d'accord avec le principe pédagogique qui veut que l'on ait déjà l'idée d'une chose avant de connaître le signe convenu au moyen duquel on la représente.

Si au sortir de l'école enfantine les enfants savent chanter de petits airs par cœur, parfaitement à l'unisson, le but sera à peu près atteint ; nous ne demandons guère plus.

Mais déjà, que d'exercices il a fallu pour arriver à ce résultat, que de patience de la part de la maîtresse !

Rien n'est en effet plus fragile, plus délicat que l'organe vocal du premier âge. Aussi est-il absolument nécessaire d'exiger des enfants qu'ils chantent sans forcer la voix, pour ainsi dire à mi-voix.

La douceur de celle-ci est une qualité essentielle à obtenir. Presque partout, on laisse crier les enfants, surtout les garçons. C'est le fléau de l'enseignement du chant et un des plus grands obstacles à un bon effet pédagogique.

Ce n'est pas directement par l'étude de petits airs que débuteront les leçons de chant, mais bien plutôt par des exercices d'intonation.

La maîtresse chantera une note pas trop aiguë, pas trop grave en la vocalisant sur une voyelle, — *A* de préférence, — et les élèves répéteront. On agrandira le registre de la voix en ajoutant progressivement un nouveau son à ceux qui ont été exercés.

La maîtresse devra être assez habile pour donner à ces exercices toutes les variations mélodiques et rythmiques qui les rendront attrayants. Ce n'est que dans une seconde partie de la leçon qu'elle leur enseignera par audition de petits chants très simples, courts, faciles d'introduction en y associant autant que possible des mouvements physiques (rondes, jeux, marches), de manière à développer simultanément le sentiment de l'intonation et du rythme.

Mais, ne nous berçons pas d'illusions, ces exercices ménagent aux maîtresses bien des déceptions. Que de fois un son produit par l'institutrice sera chanté par l'élève une quarte ou une quinte au-dessous ! Laissons-le faire, cela ne durera pas, et au bout de quelque temps, ces sons discordants ne se produiront plus. Prenons aussi parfois les enfants dont la voix est la plus douce, la plus juste, la plus agréable, faisons-les chanter tantôt seuls, tantôt par groupes, de façon à entraîner ainsi par imitation les enfants moins bien doués. Prenons ensuite ces derniers qu'on encouragera, au lieu de s'en moquer et de les faire taire, ils se corrigent peu à peu et l'on sera surpris un beau jour de voir que leur voix ne jure plus avec celle de leurs camarades. Ils auront fini par acquérir la faculté de chanter à l'unisson, c'est-à-dire à reproduire exactement les sons qu'ils entendent.

C'est une grave erreur de croire que des enfants qui éprouvent de la difficulté à chanter à l'unisson soient atteints d'une sorte d'infirmité sous ce rapport et d'accepter comme irrémédiable le fait qu'ils n'ont pas d'oreille ou qu'ils ont la voix fausse.

Ce n'est pas l'oreille si l'on n'est pas sourd, ce n'est pas la voix si l'on n'est pas muet, c'est l'exercice qui manque.

Nous avons été navré à ce propos de voir arriver dans le degré supérieur des élèves à qui l'on avait fait croire qu'ils ne pouvaient chanter parce qu'ils avaient la voix fausse.

Empressons-nous de dire que ces mêmes élèves sont parvenus à très bien chanter après quelques exercices et qu'ils en étaient tout heureux.

Une autre difficulté est celle du *timbre*. Former le timbre de la voix est un art. C'est surtout dans les exercices de vocalisation que l'on veillera à la qualité du timbre.

Pour arriver à un bon résultat, les moyens sont bien simples : dans une classe, il y a toujours des élèves qui ont appris à chanter dans leur famille et qui ont déjà une voix agréable. Profitons-en ; faisons-les chanter seuls pour servir d'exemple aux autres.

Nous citerons ensuite un excellent moyen donné par Crosti. Pour chanter un *A* bien onctueux, bien sonore, il faut que la bouche et la gorge soient placées et ouvertes comme elles le sont lorsqu'en hiver on se souffle sur le bout des doigts pour les réchauffer.

La *respiration* joue dans l'art du chant un rôle considérable. Savoir respirer, c'est la moitié de l'art du chant. Ici encore, le maître ne saurait trop chercher à faire acquérir à ses élèves cette qualité de premier ordre.

Les professeurs de chant ont des méthodes très différentes pour apprendre à l'élève à respirer. Mais il serait ridicule de pratiquer ces méthodes dans les écoles.

Nous trouvons bien plus rationnel le procédé des maîtres qui, faisant tenir leurs élèves debout, leur conseillent de respirer le plus naturellement possible, sans préoccupation, sans effort, sans travail.

Et la *prononciation*, n'est-elle pas aussi un obstacle à la bonne exécution d'un morceau de chant ? Là aussi tendront les efforts de la maîtresse pour apprendre à bien parler, à bien dire.

Quel que soit le talent musical d'un exécutant, si sa prononciation est mauvaise, l'effet produit est désagréable.

Pour parer à cet inconvénient, faisons dire les paroles des chants jusqu'à ce que la prononciation soit la même pour tous les élèves.

Les syllabes sur lesquelles il faut porter une attention toute spéciale sont les syllabes ouvertes ; les *a*, les *aire*, les *ait*, les *les*, etc.

Nous n'aurions pas terminé notre causerie si nous n'avions pas abordé la question du choix des chants.

Ce choix de petits airs à la portée des jeunes élèves constitue pour la maîtresse un réel embarras. Parmi les nombreux recueils de chants, bien peu présentent les qualités requises pour le jeune âge. Trop souvent on offre aux enfants des chants dont le diapason dépasse le registre de leur voix et où les paroles sont au-dessus du niveau de leur intelligence. La valeur littéraire et morale devient une nécessité à laquelle il n'est pas, malheureusement, toujours facile de satisfaire.

Nous sommes bien loin, dans notre Suisse romande, d'être aussi riches à cet égard que d'autres pays de l'Europe.

Nos poètes n'ont guère songé à faire la part du petit peuple de nos écoles, comme ont tenu à le faire en Allemagne les plus grands génies de ce pays.

Dans les conditions actuelles, nous conseillons à chaque institutrice de se créer elle-même, par un choix attentif et judicieux, le petit trésor littéraire et musical qu'elle confiera à la mémoire de ses enfants.

Quel temps doit-on accorder à l'enseignement de la musique dans les écoles enfantines ? A notre avis, il ne doit prendre que peu de temps dans un exercice, mais il doit être pratiqué souvent.

Il importe de ne point fatiguer la petite voix des enfants par de longs exercices, mais de la traiter avec beaucoup de ménagements. Nous pensons aussi qu'il faut faire chanter souvent. On sait combien ces jeunes bambins mettent d'entrain dans l'exécution d'un chant ; c'est alors qu'ils oublient les petites difficultés qu'ils ont rencontrées dans l'exécution d'un travail et qu'ils se préparent à bien profiter d'une autre leçon.

La maîtresse doit être assez perspicace pour choisir le moment opportun pour faire chanter ses élèves. Un chant su par cœur a sa raison d'être dans les circonstances où il est utile d'exciter l'attention ou le recueillement.

Ecoutez la relation qui nous a été faite par la Commission envoyée en 1876 par le Ministère français de l'Instruction publique à l'Exposition de Philadelphie ; des détails en sont frappants :

« Dans les écoles d'Amérique, le chant est enseigné depuis l'âge de six ans. Les enfants apprennent par cœur de petits morceaux coupés par strophes très courtes dont les paroles instructives et attrayantes se gravent facilement dans la mémoire. Ces chants sont toujours exécutés à l'unisson, mais la maîtresse les accompagne au piano en donnant les plus grands soins à former chez les enfants un timbre de voix très doux et à leur faire nuancer avec goût l'expression de chaque strophe.

Les plus pauvres écoles, celles des plus misérables quartiers de New-York, par exemple, où grouillent pieds nus les petits Irlandais, valent à cet égard celles des quartiers riches.

Toutes les écoles ont pour soutenir le chant un grand piano à queue, extrêmement sonore, comme ceux que l'Exposition de 1876 a rendus célèbres en Europe. Le défilé des enfants se fait silencieusement, au pas, mais au son d'une marche sur le piano exécutée par le maître ou la maîtresse. L'impression produite sur les enfants est profonde et salutaire. »

Nous ne sommes pas encore arrivés à ce point en Suisse. Mais il y aurait quelque chose à faire, des progrès à réaliser dans la culture musicale du corps enseignant : la connaissance d'un instrument de musique nous paraît indispensable.

Ne serait-ce qu'une guitare ou une cither, ces instruments rendraient de grands services dans l'enseignement de la musique.

Avant de clore cet article, nous poserons la question : Est-on en droit d'exiger davantage d'une école enfantine dans l'étude de la musique ? A côté du goût, de la voix et de l'oreille que l'on doit développer, est-il possible d'enseigner les notes ?

Nous n'hésitons pas à répondre oui et nous nous réservons de traiter ce dernier point dans un prochain article.

Louis Hämmerli.

GYMNASTIQUE

La course.

A l'inverse de la marche qui maintient toujours le contact du corps avec le sol, la course, allure plus rapide, présente un temps de suspension pendant lequel les deux jambes étant détachées du sol, le corps reste suspendu en l'air. Cette suspension ne tient pas à ce que le corps est projeté en l'air, à un moment donné de la course ; elle tient au contraire à ce que les jambes, qui se retirent du sol par l'effet de leur flexion, semblent se dérober sous le tronc.

La course n'est donc pas, comme on l'a dit, une succession de sauts en avant.

La vitesse de la course chez le jeune homme (16 ans) peut aller jusqu'à six à sept mètres par seconde, sans pouvoir cependant se soutenir plus de quelques minutes dans ces conditions.

Avant l'invention des locomotives, bicyclettes, etc. les coureurs étaient chargés de porter des dépêches importantes ; ils parcouraient parfois en peu de temps des distances énormes. De nos jours la course est un genre de sport fort apprécié en Angleterre, où un grand nombre de clubs le cultivent avec ardeur et arrivent à réaliser de véritables prodiges de vitesse. Ainsi un certain Scott a récemment franchi une distance de quarante kilomètres en trois heures vingt minutes. En France L. Chenu a gagné, il y a quelques années un pari important en ne mettant

que quatre heures pour aller et revenir de Paris à Versailles, ce qui représente quarante-quatre kilomètres.

Dans l'antiquité, les exploits de certains coureurs avaient acquis un grand renommée : ainsi le chevrier Polymnestor qui attrapait un lièvre à la course ; le soldat de Marathon qui, voulant être le premier pour annoncer la victoire, courut d'un trait jusqu'à Athènes.

Chez les personnes peu entraînées, quelques minutes d'une course un tant soit peu rapide suffisent pour amener l'essoufflement, malaise caractérisé par un besoin exagéré de respirer qu'on ne parvient pas à satisfaire et par l'accélération des mouvements respiratoires.

L'exercice musculaire violent de la course augmente la production de l'acide carbonique ; si la quantité de ce gaz dans le sang dépasse le chiffre normal, la respiration s'exagère pour l'éliminer et y réussit plus ou moins ; d'où malaise particulier, c'est-à-dire essoufflement.

La course, quand on l'exagère, produit le surmenage, et nous savons que celui-ci peut avoir des conséquences graves pour l'organisme.

La course forcée n'est donc plus un exercice hygiénique ; elle devient, au contraire, un sérieux danger pour la santé.

En revanche, la course méthodiquement employée, n'arrivant pas jusqu'à l'essoufflement, est, ainsi que la marche, un exercice hygiénique d'autant plus utile qu'il se passe en plein air et amène un afflux considérable d'oxygène dans les poumons.

D'après un tableau comparatif du physiologiste Edw. Smit, un homme qui marche pendant quatre heures a fait passer autant d'oxygène à travers ses poumons que celui qui a couru pendant près d'une heure, ou en d'autres termes, un quart d'heure de course est l'équivalent d'une heure de marche, si l'on admet — ce qui n'est pas démontré — que l'air introduit dans le poumon s'assimile de la même façon dans les deux cas. Il semblerait que les exercices de marche vaillent mieux que les exercices de course. Ils sont préférables, en effet, toutes les fois qu'il s'agit de sujets dont les organes pulmonaires ou le cœur donnent de la préoccupation, et dont le sang aurait pourtant besoin de s'enrichir d'un surcroît d'oxygène.

En résumé, dans l'éducation physique de la jeunesse, il convient d'user largement de la marche et même de la course, à condition que cette dernière ne soit ni trop rapide, ni trop prolongée, de manière à n'amener ni essoufflement, ni points de côté, ni aucune complication du côté des organes de la respiration ou de la circulation, telles que saignement de nez, crachement de sang.

Il ne faut pas passer brusquement d'une course prolongée à un arrêt complet, mais remettre graduellement les fonctions du cœur et des poumons dans un état normal en marchant encore un certain temps au pas cadencé avant la halte.

En conséquence, nous recommandons les courses au pas de gymnastique, les exercices de marche et certains jeux, comme les barres, les drapeaux, la palette, etc., qui répondent à des conditions hygiéniques d'une grande importance.

E. HARTMANN.

Pensées.

Agir pendant la colère, c'est s'embarquer pendant la tempête.

L'aveu d'une faute n'est pas une faiblesse, mais une force.

Voiler une faute par un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou.

L'ennui est entré dans le monde par la paresse.

On ne fait jamais le bien assez vite, il n'a pas le temps d'attendre.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ÉCOLES.

Gérance de l'Educateur

Instruction publique et cultes.

PLACES AU CONCOURS (VAUD)

RÉGENTES. Ecoles enfantines et d'ouvrages. **Orbe.** Maitresse d'école enfantine. Fr. 600. 1^{er} mai à 6 heures. **Villars-le-Comte.** Maitresse d'ouvrages. Fr. 200. 1^{er} mai à 6 heures.

ÉCOLES PRIMAIRES. **Orbe.** Fr. 1050. 1^{er} mai à 6 heures. **Rolle.** Fr. 1050. 1^{er} mai à 6 heures. **Provence (Fordon).** Fr. 900. 1^{er} mai à 6 heures. **Rossenges.** Fr. 900. 1^{er} mai à 6 heures.

RÉGENTS. **Bex.** Fr. 1700. 1^{er} mai à 6 heures. **Bex (La Posse).** Fr. 1450. 1^{er} mai à 6 heures. **Bremblens.** Fr. 1450. 1^{er} mai à 6 heures. **Cronay.** Fr. 1400, 1^{er} mai à 6 heures. **Donatyre.** Fr. 1400. 1^{er} mai à 6 heures. **Grandvaux (Monts de Grandvaux).** Fr. 1400. 1^{er} mai à 6 heures. **Prilly.** Fr. 1500. 1^{er} mai à 6 heures. **Ogens.** Fr. 1500. 1^{er} mai à 6 heures. **Vallorbe.** Fr. 1480. 1^{er} mai à 6 heures.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Institut agricole.

4^e SERVICE (Agriculture).

Ecole cantonale d'horticulture de Genève

Cette école commencera une nouvelle année scolaire le 1^{er} mai prochain. Elle comprend un enseignement théorique et pratique complet de l'horticulture et de toutes ses branches. Les élèves sont internes. La durée des études est de 3 ans. A la fin de la dernière année, un diplôme d'horticulteur est délivré aux élèves qui ont obtenu des notes suffisantes. Les parents qui désireraient placer leurs enfants dans cet établissement feront bien de les inscrire sans retard, car le nombre des places est limité. L'horticulture et ses nombreuses branches offrent à nos jeunes gens une vocation saine, qui leur permet de gagner facilement leur vie.

Les inscriptions sont reçues dès ce jour par MM. **Ernest et Edouard Vaucher**, à **Châtelaine** p. Genève, qui fourniront le programme de l'enseignement théorique et pratique et tous autres renseignements nécessaires à ceux qui leur en feront la demande.

Lausanne, Champ-de-l'Air, le 5 avril 1900.

Le chef du département,
VIQUERAT.

QUE FERONS-NOUS DIMANCHE ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du Lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphté prête à toute heure.

H 1393 F

AGENCE DE PUBLICITE

Téléphone

Haasenstein & **V**ogler

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol. pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.



ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets
75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets
38, 48 à 68 fr.
Garde-robés massives
100, 115 à 125 fr.
Garde-robés sapin
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre
55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre
22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace,
120 à 180 fr.
Commodes massives
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,
Louis XV 140 à 350 fr.
Ameublements de salon,
Louis XIV 350 à 550 fr.
Ameublements de salon,
Louis XVI 380 à 580 fr.
Canapés divers
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Fætisch Frères

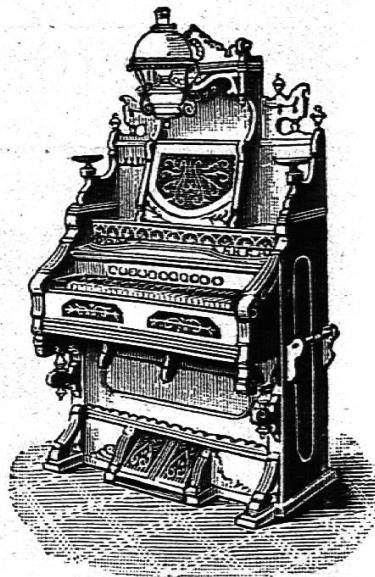
Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

HARMONIUMS

de tous systèmes et de qualité supérieure, de France, Allemagne et Amérique. Représentants des célèbres harmoniums **Schiedmayer, Hinkel, Thuringia, Mason-Hamlin**, etc. — Modèles pour écoles à partir de 100 fr. Fort escompte au comptant ou payements à termes mensuels ou trimestriels.



Occasions très avantageuses:



2 harmoniums remis à neuf, savoir :

Alexandre, 18 registres, 6 jeux, pour 500 francs (prix original, 1520 fr.)

Rodolphe, 10 " 2 " 1 genouillère à transposition, pour 250 francs (prix original, 500 fr.)

Grand Choix de Pianos

Marques de tout premier choix.

Magnifiques pianos, à cordes croisées, cadre en fer, clavier ivoire, à partir de 650 francs.

Pianos d'occasion dep. 300 fr.

Echange — Location — Vente à termes.

Atelier spécial pour
Réparations



Nouveautés chorales — Grand succès

COLO-BONNET : *Pour les Petits*,

chœur à 4 voix d'hommes.

» *Pour la Patrie*,

» " "

» *Chœur Patriotique suisse*,

» " "

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVI^e ANNEE — N^o 17.

LAUSANNE — 28 avril 1900.

L'ÉDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, institu-
teur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BÉRNOIS : **H. Gobat**, inspecteur
scolaire, Delémont.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, ins-
tituteur, Noiraigue

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur
scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gailland**, inst.,
St-Barthélémy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgruin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct.. Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.

Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.

Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.

Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours complémentaires de l'hiver 1899-1900.

L'indemnité due à MM. les régents sera payable dès jeudi matin 12 avril, aux recettes de district.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nus-propriétés et d'usufruits.

PENSIONNAT

A vendre ou à louer pour y installer un institut de jeunes gens, une jolie propriété située dans un village du nord du canton. Grandes facilités et clientèle assurée pour commencer. **S'adresser sous chiffres V 4238 L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

QUE FERONS-NOUS DIMANCHE ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du Lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prête à toute heure.

H 1393 F

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

— — — — —
Vient de paraître :

Dictionnaire géographique de la Suisse

publiée sous la direction de **Charles Knapp** professeur et **Maurice Borel**, cartographe, avec des collaborateurs de tous les cantons, illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte.

Ce dictionnaire formera vraisemblablement une centaine de livraisons à 16 pages in-4^o, à raison de deux par mois.

Prix de la livraison : 75 centimes.

On souscrit à la librairie **F. PAYOT & C^{ie}**.

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire.

Première année : Histoire naturelle de l'homme, par H. Golliez et J. Oettli, professeurs. Ouvrage illustré de 125 gravures. In-16, cartonné 2 25

Deuxième année : Botanique, par J. Oettli, professeur. Ouvrage illustré de 353 gravures. In-16, cartonné 3 —

Troisième année : Zoologie, par le Dr Henri Blanc, professeur. Ouvrage illustré de 318 gravures. In-16, cartonné 3 75

Cours d'économie domestique. Manuel et livre de lecture à l'usage des écoles et des familles, par J. Oettli, professeur. In-16, avec figures dans le texte, 3 50

Guide d'économie domestique à l'usage des jeunes filles, par M^{me} J. Béchet. 5^{me} édition, cartonné toile 4 25

Ouvrages de M. le professeur Henri SENSINE.

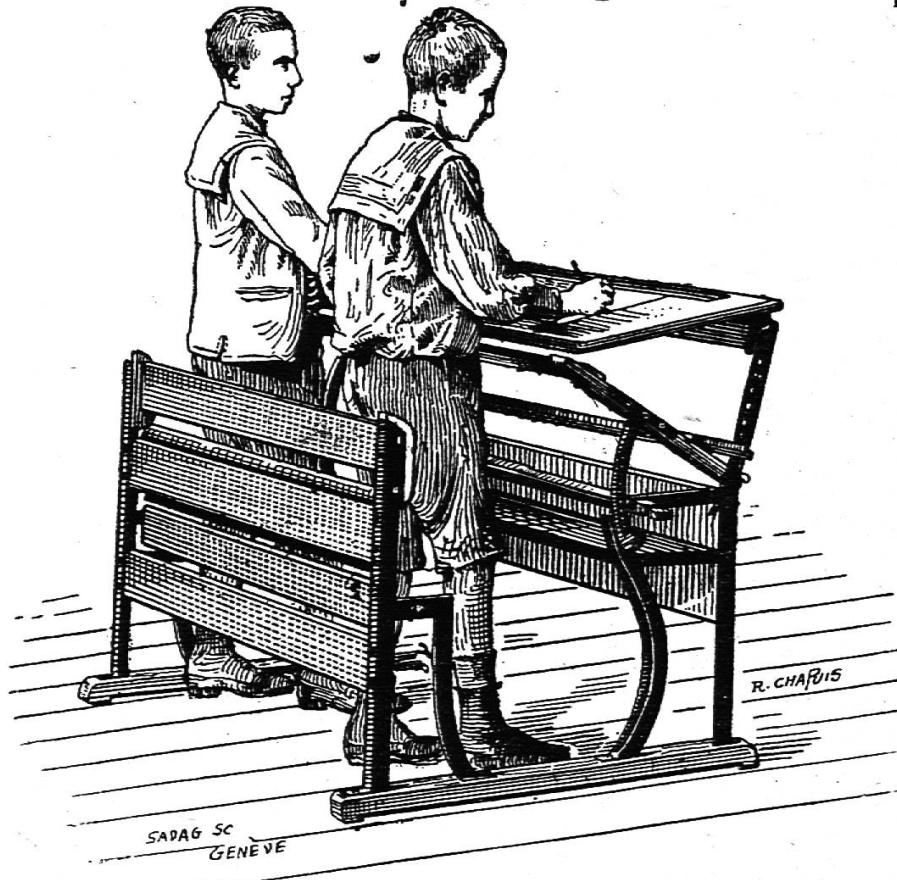
L'emploi du temps en français. Méthode pratique à l'usage des étrangers. 2^{me} édition augmentée. In-16 cartonné 2 —

Chrestomathie française du XIX^e siècle. Choix de morceaux et notices biographiques et littéraires.

Première partie : *Les Prosateurs*. In-16 de 654 pages 5 —
Relié toile anglaise 6 —

Deuxième partie : *Les Poètes*. In-16 de 664 pages 5 —
Relié toile anglaise 6 —

PUPITRES HYGIENIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE
 Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Pupitre officiel
 DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout
S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité
 S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec ban
 47 fr. 50.

Même modèle avec chaises
 47 fr. 50.

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille d'honneur.

1883. Exposition National de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale de Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale de Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale de Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. International d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Exp. Internationale de Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette: 125 x 50.
 Sur demande, on pourra varier ces dimensions.